



Checkinetwork

**Enregistrement de présence
pour les travaux immobiliers**

RSZ
ONSS LSS
NSSO



Aperçu

- **Principes**
- Lien avec la « Déclaration de travaux »
- Contexte, acteurs et données
- Canaux d'enregistrement
- Consultation
- Responsabilités
- Organisation pratique
- FAQ





Principes

Qu'est-ce que l'enregistrement de présence?

Il s'agit de l'**obligation** d'enregistrer la présence des **personnes sur le lieu de travail** auprès des autorités **avant** le début des travaux.



Qui doit être enregistré?

- Toutes les personnes qui effectuent des travaux immobiliers sur le lieu de travail
- et les personnes suivantes :
 - Maître d'oeuvre responsable du projet
 - Maître d'oeuvre chargé du contrôle et de l'exécution
 - Coordinateur responsable de la sécurité et du bien-être pendant le développement du projet de construction
 - Coordinateur responsable de la sécurité et du bien-être pendant l'exécution du projet de construction



Quels travaux?

○ Travaux **immobiliers**

≠ (pas seulement) chantiers temporaires et mobiles



tous les travaux immobiliers

= construction, transformation, achèvement, aménagement, réparation, entretien, nettoyage, démolition de tout ou partie d'un immeuble par nature

Exemples:

- Travaux maritimes (sol = immeuble par nature)
- Entretien de chauffage central
- Nettoyage de bâtiments
- Entretien de terrain
- Pose de câbles
- Terrassement ...

Information: site portail sécurité sociale
avis aux entrepreneurs et commettants



Quels travaux?



DDT (art 30bis) depuis le 01/01/2014 , à déclarer:

- Contrat d'un entrepreneur avec un commettant
 - Si montant est égal ou supérieur à 30.000 €
 - Si montant est inférieur à 30.000 € et il y a 1 ou plusieurs sous-traitant
 - Si montant est inférieur à 5.000 € et il y a plus d'un sous-traitant

CAW à partir du 01/04/2014, à enregistrer:

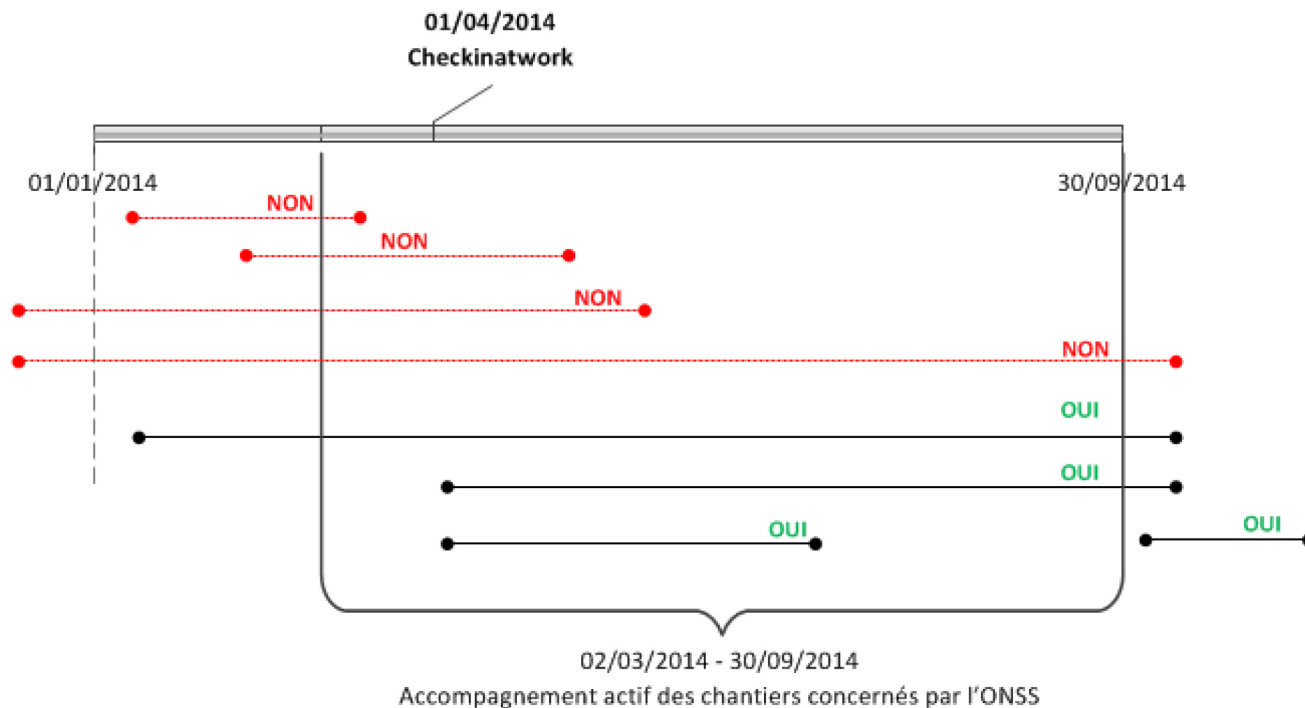
- Lorsque le montant total des travaux sur le lieu de travail (= somme des contrats des entrepreneurs avec le commettant) égale ou dépasse 800.000 €
 - Soit au début des travaux
 - Soit pendant les travaux



Principes

A partir de quand ?

1^{er} Avril 2014 . Législation en vigueur pour les lieux de travail à partir de 800.000 € suivant :



Qui peut effectuer des enregistrements?

Toute personne qui a un **accès sécurisé** (eID, token) au portail de la sécurité sociale:

- Entrepreneurs
 - Employeurs
 - Indépendants
 - Travailleurs
 - Tiers (via accord contractuel)
- L'entrepreneur déclarant est responsable mais l'organisation pratique peut être **fixée contractuellement**



ou



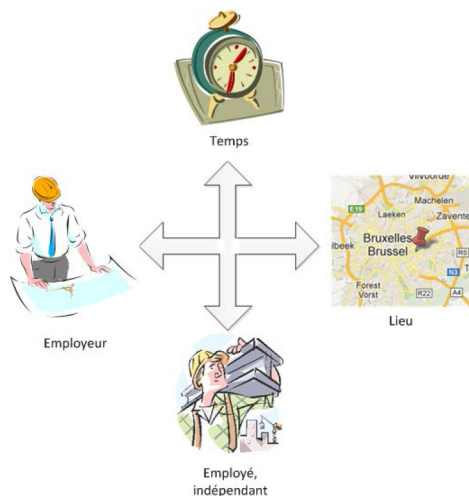
Comment faire un enregistrement?

- Différents **canaux sécurisés** pour faire des enregistrements
- Possibilité de faire les enregistrement à distance ou sur le lieu de travail même

- A distance
 - Service en ligne
 - Webservice

Sur le lieu de travail

- Service en ligne mobile
- Gateway
- Webservice



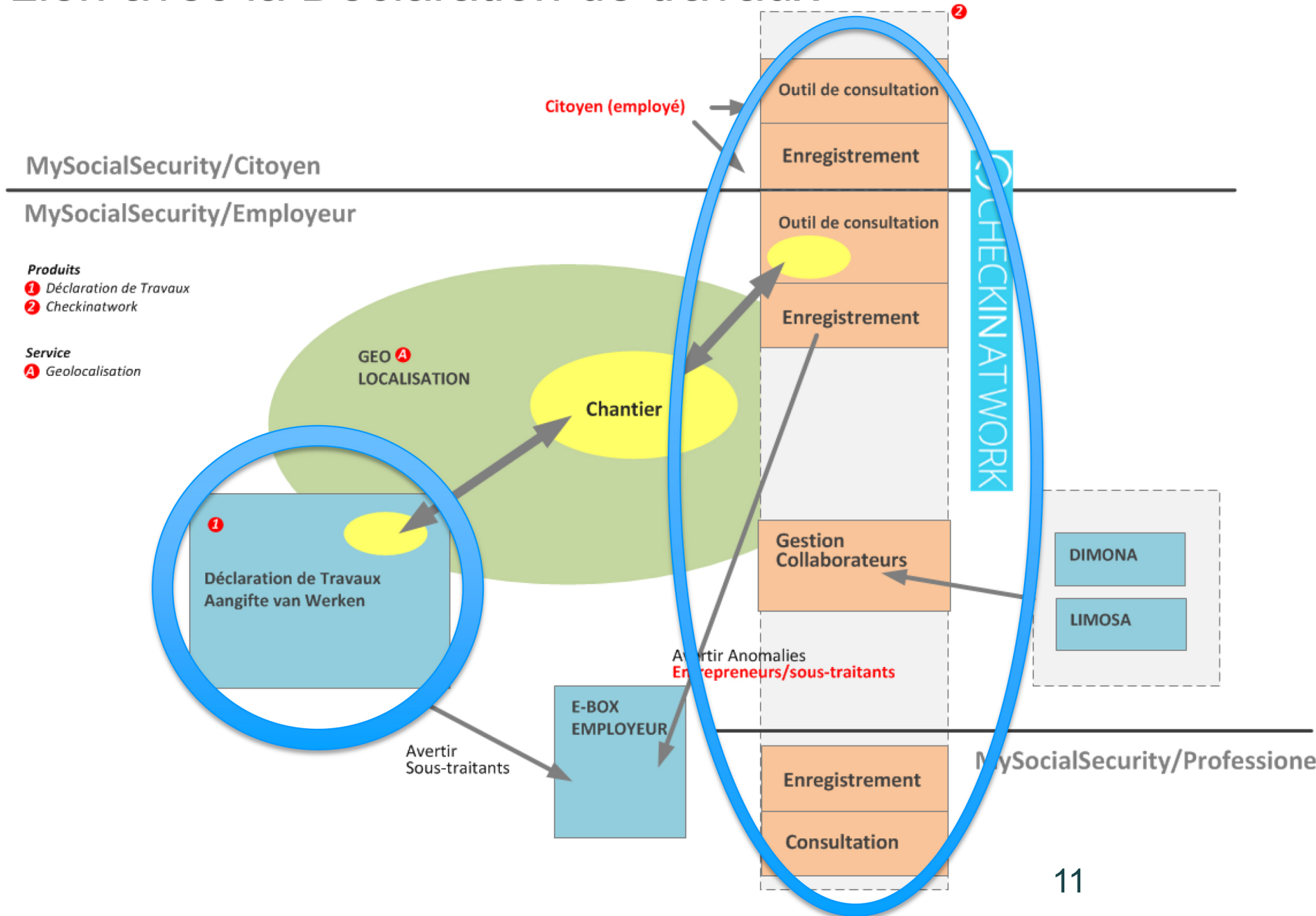


Aperçu

- Principes
- **Lien avec la « Déclaration de travaux »**
- Contexte, acteurs et données
- Canaux d'enregistrement
- Consultation
- Responsabilités
- Organisation pratique
- FAQ



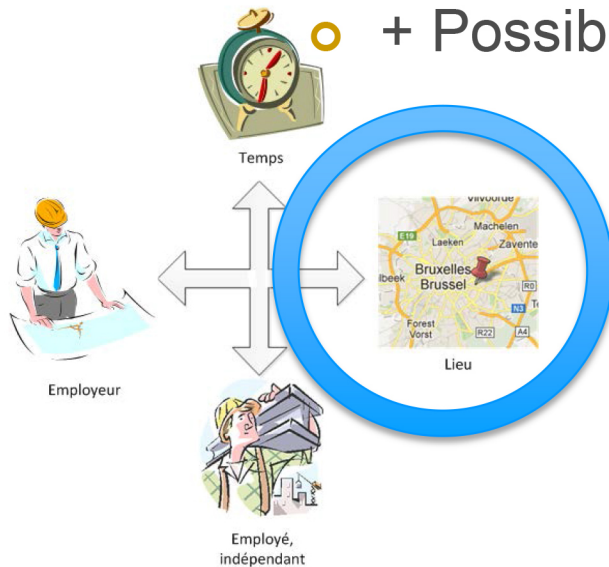
Lien avec la Déclaration de travaux



Condition: Déclaration de travaux

Afin de pouvoir faire l'enregistrement de présence, les travaux doivent être déclarés:

- Par l'entrepreneur déclarant qui a un contrat avec le donneur d'ordre
- Par l'application '**Déclaration de travaux**'.
- + Possibilité de création d'affiche + code QR



The screenshot shows the 'DECLARATION DE TRAVAUX' web application interface. At the top, there are language options (de, nl, fr) and a 'Contact' link. The main heading is 'DECLARATION DE TRAVAUX'. Below this, the 'Identification' section contains a form for 'Votre numéro d'entreprise' with a placeholder '(0)xxx.xxx.xxx ou (0)xxxxxxxx'. A link '[Je n'ai pas de BCE \(entreprise non belge\)](#)' and a 'Valider' button are also present. The footer includes copyright information: '© 2014 Smals | 1.17.4 (2014-02-04 16:29)' and a 'Powered by Smals' logo.



Déclaration de travaux simplifiée

	DUC						Dimona	Limosa	Enregistrement des présences
Type	30bis	Sécurité & hygiène (intégré dans 30bis en 2011)	Chantiers temporaires et mobiles	Asbeste	Milieu hyperbare	Travaux de sablage	Déclaration d'un travailleur chez un employeur	Déclaration de travailleurs étrangers (incl. Indépendants et stagiaires pour une occupation temporaire)	Enregistrement des présences
Domaine	Tous les travaux exception < 25K€ et pas de sous-traitants	Exécution >30 jours ouvrables ou travaux spéciaux	>30 jours ouvrables et > 20 travailleurs ou >500 jours/homme ou travaux spécifiques	Asbeste (amiante)	Travailleur soumis à une pression spécifique	Sablage	Employeurs identifiés à ONSS - ONSSAPL travailleurs belges	Travailleurs salariés, indépendants, stagiaires, étrangers	Au moins 2 entrepreneurs et une surface d'au moins 1000 m²
Quels travaux	Travaux immobiliers	Travaux de la CP 124	Activités de construction	Enlèvement d'asbeste	Travaux sous pression	Sablage			18 activités de construction
Qui	Entreprise qui passe contrat avec le commettant	Entrepreneur qui exécute les travaux	maître d'oeuvre chargé de l'exécution qui exécute en 1er les travaux	Entrepreneur qui exécute les travaux	Entrepreneur qui exécute les travaux	Entrepreneur qui exécute les travaux	Employeurs ou mandataires	Employeurs ou indépendants	Entrepreneurs/ sous-traitants
Quand	Avant le début des travaux	15 jours avant le début des travaux; exceptionnellement le jour même	15 jours avant le début des travaux; exceptionnellement le jour même	14 jours avant le début des travaux et lors de la modification de la nature des travaux	14 jours avant le début des travaux	10 jours avant le début des travaux	Avant l'occupation	Avant l'arrivée en Belgique	Avant l'arrivée sur le chantier (à répéter, confirmer tous les jours)

Résultat –Nouvelle structure de la déclaration

Travaux



Type



Localisation



Donneur d'ordre /
commettant



>800k €

Montant global
Des travaux

+ Infos complémentaires éventuelles selon le type de travaux



Coordinateurs &
Maître d'oeuvres



Détails
complémentaires

Contrat n° 1



Entrepreneur
déclarant A



Détails

€€€

Montant



Sous-traitant(s)

Contrat n° 2



Entrepreneur
déclarant B



Détails

€€€

Montant



Sous-traitant(s)

Nouveaux champs

Numéro de Déclaration
de travaux

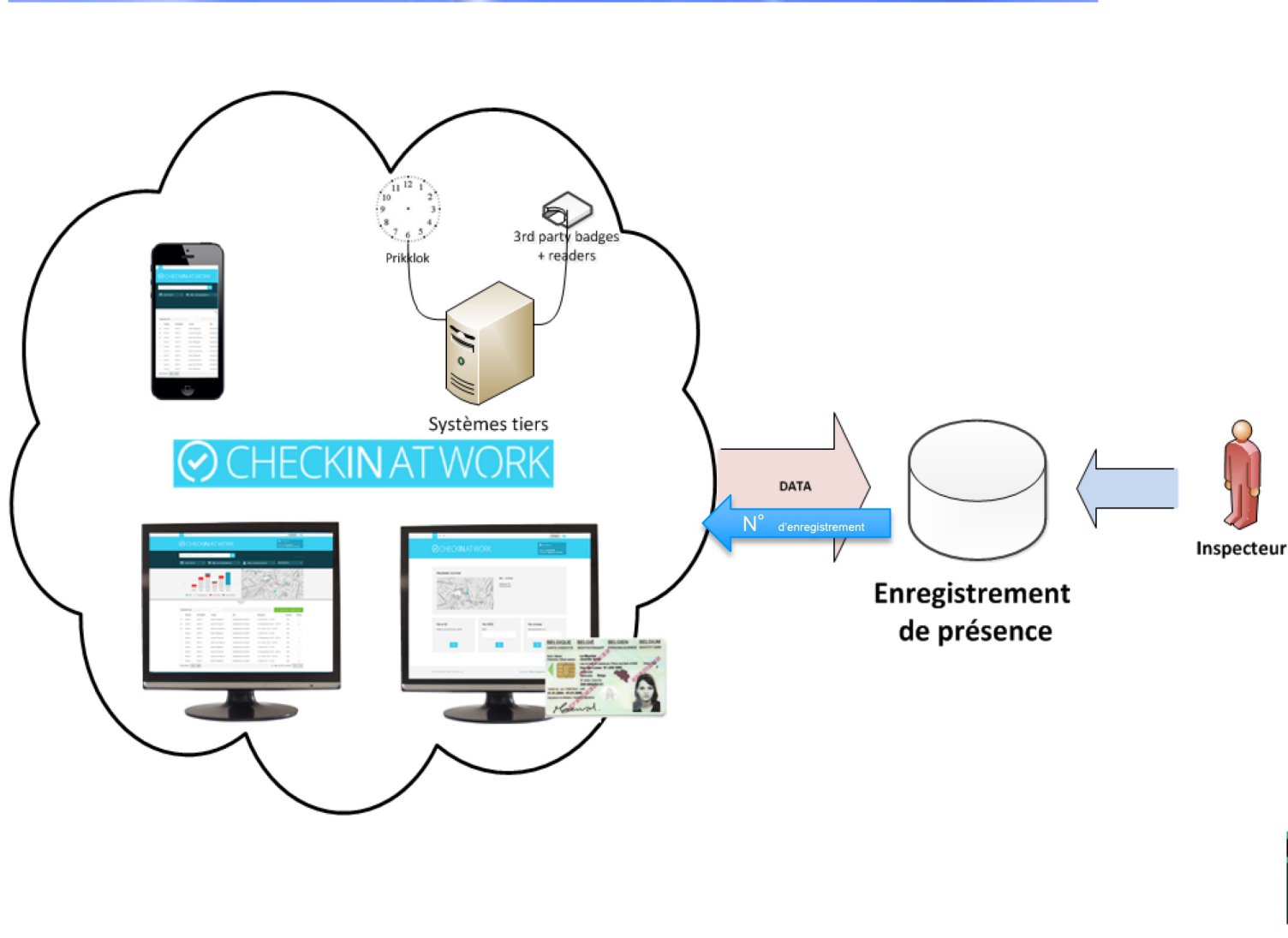


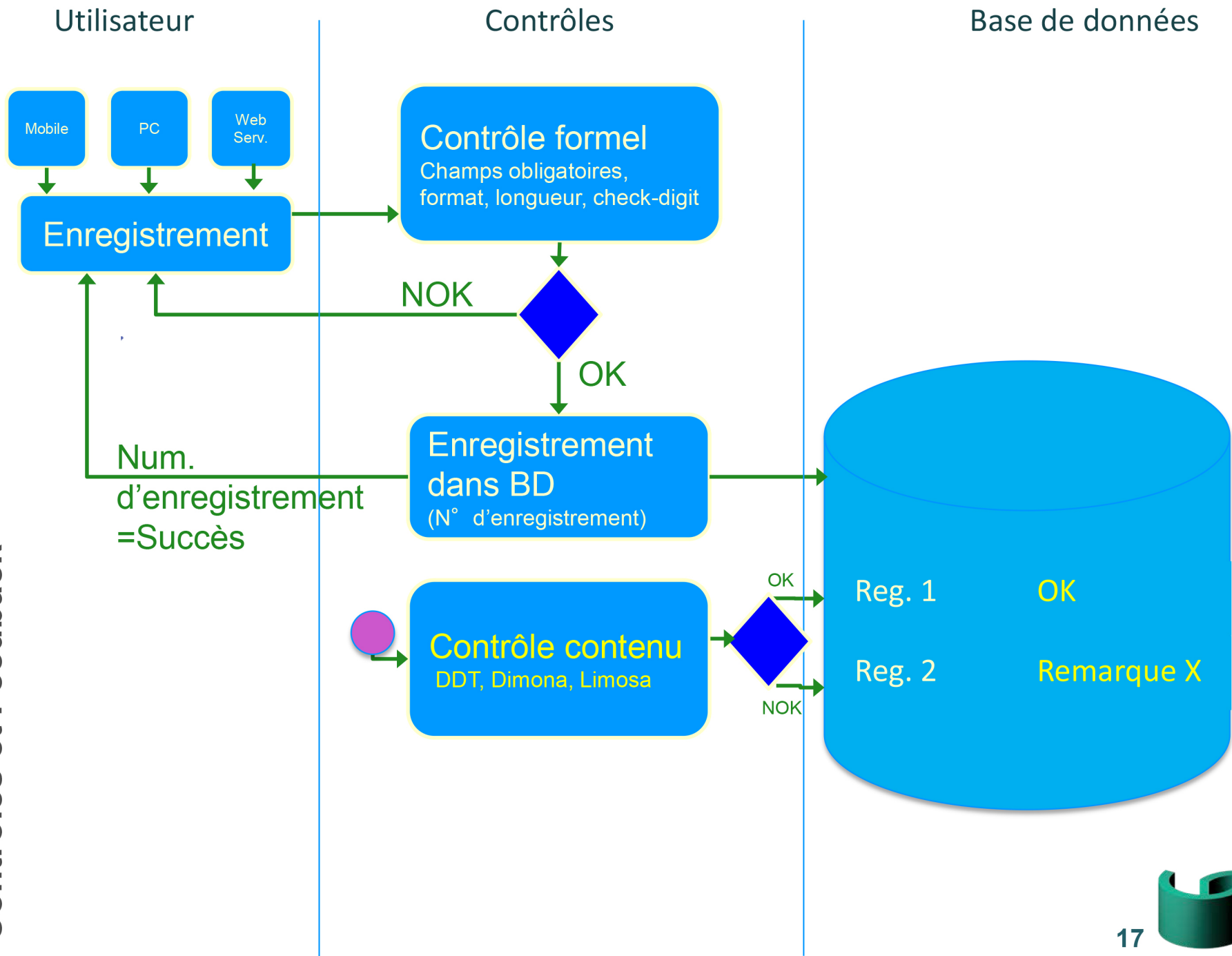
Aperçu

- Principes
- Le lien avec la « Déclaration de travaux »
- **Contexte, Acteurs et Données**
- Canaux d'enregistrement
- Consultation
- Responsabilités
- Organisation Pratique
- FAQ



Aperçu

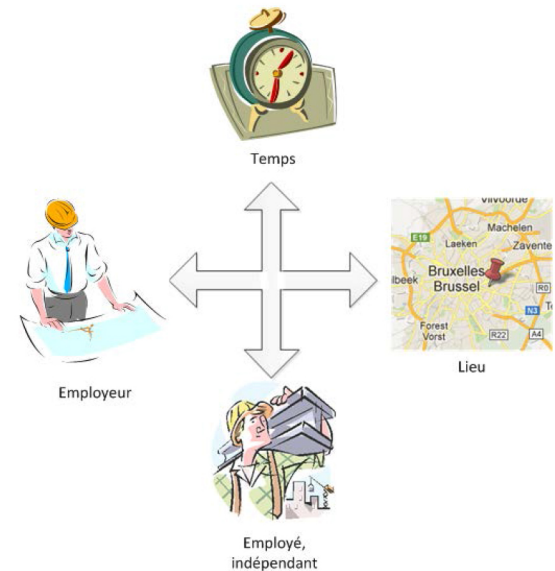




Données enregistrement de présence

- **Personne physique**
 - *INSS/BIS*
 - *L1 n° Limosa*
- **Entreprise / Indépendant**
 - *Numéro d'entreprise*
- **Localisation des travaux**
 - *Numéro de Déclaration de Travaux*
- **Date d'enregistrement**
- (Implicite)
 - *Déclarant*
 - *Timestamp*

N° d'enregistrement



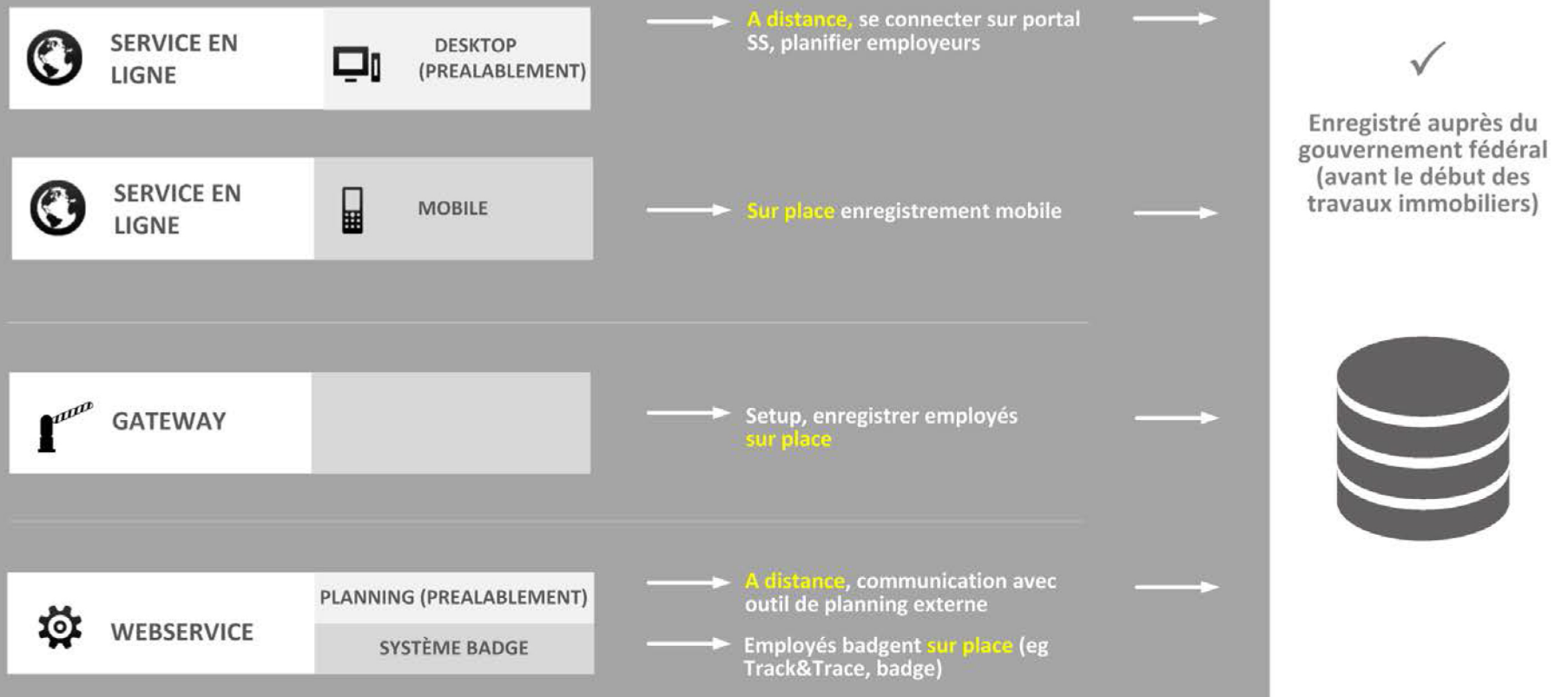


Aperçu

- Principes
- Lien avec la « Déclaration de travaux »
- Contexte, acteurs et données
- **Canaux d'enregistrement**
- Consultation
- Responsabilités
- Organisation pratique
- FAQ



CANAUX D'ENREGISTREMENT – CHECK IN AT WORK



Service en ligne Desktop

- Par portail sécurisé ONSS
- Possibilité d'utiliser sources authentiques et enregistrements préalables
- Possible à distance (ex.: siège de l'entreprise)
 - Plusieurs jours
 - Un lieu de travail
 - Plusieurs employés

The screenshot shows the 'CHECKINATWORK' desktop application interface. At the top, there's a navigation bar with language options (NL, FR, DE) and a 'Mappen' button. The main header features the 'CHECKINATWORK' logo and a user profile section for 'INIZI, Individuele Persoon' with a 'WOLXBO: 8812101' and 'FBI 1987'.

The main content area is titled 'Nieuw registratie(s) invoeren'. It contains three green boxes for selection:

- Selectie Dagen/periodes**: Shows dates from 2-10 Mei 2013 to 31 Mei 2013.
- Selectie werkplaats**: Shows 'Werkplaats B, OVC-ry, Gemeente, post, code, adres'.
- Selectie werknemers**: Shows 'Ordere dagen of periodes te selecteren in de kalender'.

Below these is a 'Registratie knoppen' button. To the right, there's a search section titled 'verbonden aan werf b' with a 'Zoek werknemers' button. A search bar contains the text 'Zoek werknemer, naam, inst, rol, mandaal, ...'. Below the search bar is a list of search results:

- 1801230 Werkz. Algemeen
- 1701134 Stude. Opleiding
- 1800000 Opleiding. Opleiding
- 1700000 Opleiding. Opleiding
- 1800000 Opleiding. Opleiding

A 'Meer tonen' button is at the bottom right of the search results.

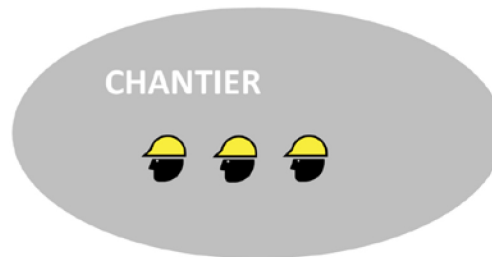
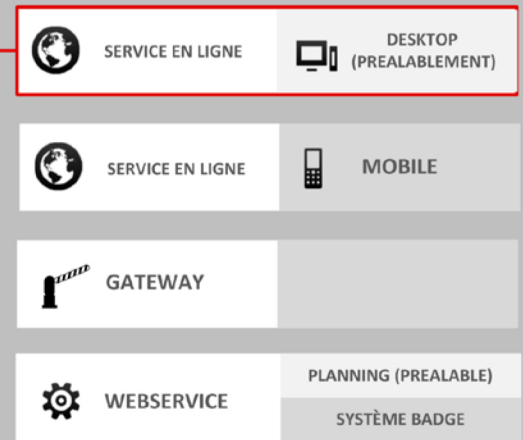
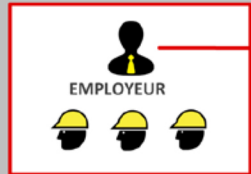
Service en ligne Desktop

- De quoi avez-vous besoin?
 - PC avec connection internet
 - Accès aux services sécurisés du portail de la sécurité sociale (e-ID, token, ...)



Canaux d'enregistrement

Service en ligne Desktop



Déclarations

Confirmations

Service en ligne Desktop – DEMO

DE EN NL **FR**

CHECKIN AT WORK

SAFETY TEST CHECK

BCE : 123456789

Nouveau(x) Check-in(s)

[Voulez-vous procéder au Check-in de travailleurs qui ne figurent pas dans votre fichier du personnel ?](#)

☒ Sélection jours/périodes (7)

17 févr. 2014

20 févr. 2014

24 févr. 2014 - 28 févr. 2014

☐ Sélection lieu de travail

Rechercher un lieu de travail

☐ Sélection travailleurs

Veuillez sélectionner des travailleurs

Finaliser le Check-in

Février 2014							
WK	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
5						1	2
6	3	4	5	6	7	8	9
7	10	11	12	13	14	15	16
8	17	18	19	20	21	22	23
9	24	25	26	27	28		

Service en ligne Desktop – DEMO

DE EN NL **FR**

.be

CHECKIN AT WORK

 SAFETY TEST ONES

BCE : 123456789

Nouveau(x) Check-in(s)

[Voulez-vous procéder au Check-in de travailleurs qui ne figurent pas dans votre fichier du personnel ?](#)

☒ Sélection jours/périodes (7)

17 févr. 2014

20 févr. 2014

24 févr. 2014 - 28 févr. 2014



☒ Sélection lieu de travail

XXXXXXXXXX



☐ Sélection travailleurs

Veuillez sélectionner des travailleurs

Finaliser le Check-in

Cherchez votre lieu de travail

Sélectionnez un lieu de travail



XXXXXXXXXX - 1111111111, 1111111111

[Ajouter un lieu de travail qui n'est pas dans la liste](#)

Service en ligne Desktop – DEMO

DE EN NL **FR**

.be



Bonne fin d'après-midi!

BCE : 1034466673

Nouveau(x) Check-in(s)

[Voulez-vous procéder au Check-in de travailleurs qui ne figurent pas dans votre fichier du personnel ?](#)

✓ Sélection jours/périodes (7)

17 févr. 2014

20 févr. 2014

24 févr. 2014 - 28 févr. 2014

✓ Sélection lieu de travail

BOULEVARD DE LA PAIX

✓ Sélection travailleurs (13)

(01) ANNEKE JANSSENS

FLORENCE PASCAL

JOHANNA DE VRIJSE

OLIVIERE VAN DER VLIET

CHRISTOPHER VAN NIEP

[Afficher toute la liste \(8\)](#)

Lié au lieu de travail

BOULEVARD DE LA PAIX

Tous les travailleurs

Liste des travailleurs



(01) ANNEKE JANSSENS (BOULEVARD DE LA PAIX)



FLORENCE PASCAL (BOULEVARD DE LA PAIX)



JOHANNA DE VRIJSE (BOULEVARD DE LA PAIX)



OLIVIERE VAN DER VLIET (BOULEVARD DE LA PAIX)



CHRISTOPHER VAN NIEP (BOULEVARD DE LA PAIX)

Ajouter

[Afficher toute la liste \(8\)](#)

Finaliser le Check-in >

Service en ligne Desktop – DEMO



Nouveau(x) Check-in(s)

[Voulez-vous procéder au Check-in de travailleurs qui ne figurent pas dans votre fichier du personnel ?](#)

Sélection jours/périodes (7)

17 févr. 2014
20 févr. 2014
24 févr. 2014 - 28 févr. 2014

Sélection lieu de travail

9B000009QGJN5

Sélection travailleurs (5)

DE VIREMI ARNEUX
GUSTIN PASCAL
OLIVIER FICTIF
COLAS FICTIF
OLIVIER FICTIF

Finaliser le Check-in >

Statut de vos déclarations

#	Date de Check-in	Numéro du lieu de travail	Travailleur	Statut
116005	17/02/2014	9B000009QGJN5	DE VIREMI ARNEUX	!
116006	17/02/2014	9B000009QGJN5	GUSTIN PASCAL	!
116007	17/02/2014	9B000009QGJN5	FUSTIN PASCAL	!
116008	17/02/2014	9B000009QGJN5	OLIVIER FICTIF	!
116009	17/02/2014	9B000009QGJN5	OLIVIER FICTIF	!
116010	24/02/2014	9B000009QGJN5	DE VIREMI ARNEUX	!
116011	24/02/2014	9B000009QGJN5	GUSTIN PASCAL	!
116012	24/02/2014	9B000009QGJN5	FUSTIN PASCAL	!
116013	24/02/2014	9B000009QGJN5	OLIVIER FICTIF	!
116014	24/02/2014	9B000009QGJN5	OLIVIER FICTIF	!

Service en ligne Mobile

- Assistance

- Code QR
- Cache – Déclarations régulières



L1 Limosanr

Et/Ou

DDT nr

Limosanummer (L1)



werkplaatsnummer



ABC-1234567

NI Fr De En

CHECKIN AT WORK

Login

Onderworpen

Niet-onderworpen

Aan de Belgische Sociale Zekerheid

Inschrijvingsnummer sociale zekerheid

Ondernemingsnummer

[Toon meer \(3\)](#)

werkplaatsnummer

[Toon meer \(3\)](#)

Gegevens bijhouden
De gegevens worden tijdelijk opgeslagen (in een cookie), en aangeboden bij een volgende registratie

Check in

Copyright 2012 © Dimonia



Canaux d'enregistrement

Service en ligne Mobile - DEMO

Assujetti

Non-assujetti

à la sécurité sociale belge

Numéro de registre national ?



811041430800

Numéro d'entreprise ?



852085431

Numéro du lieu de travail ?



88000089431445



Conserver les données

Les données seront temporairement enregistrées (dans un cookie) et utilisées lors des prochains Check-in('s)

Check-in

Check-in bien réceptionné

Numéro de Check-in

117047



Remarque

Un enregistrement similaire existe déjà



Numéro de registre national

811041430800



Numéro d'entreprise

852085431



Numéro du lieu de travail

88000089431445



Date de Check-in

17/02/2014

Nouveau Check-in

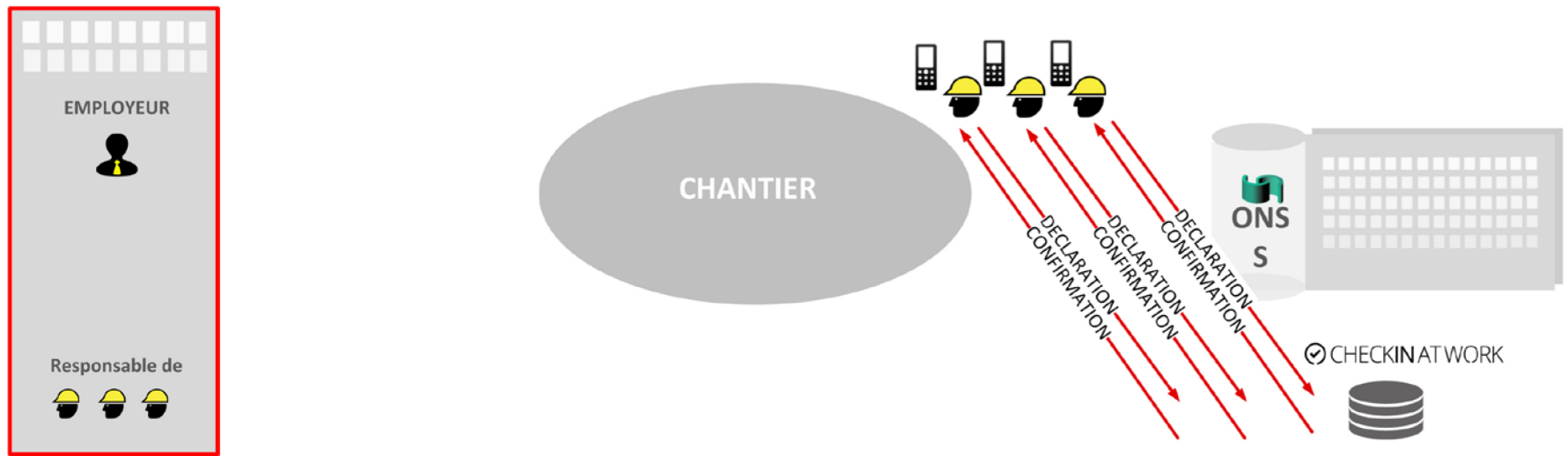
Service en ligne Mobile

- De quoi avez-vous besoin?
 - Smartphone (iOS, Android, Windows) avec connexion internet (wifi, 3G)
 - Nom d'utilisateur et mot de passe à demander préalablement par identification avec e-ID (nécessite ordinateur desktop et lecteur de carte e-ID).



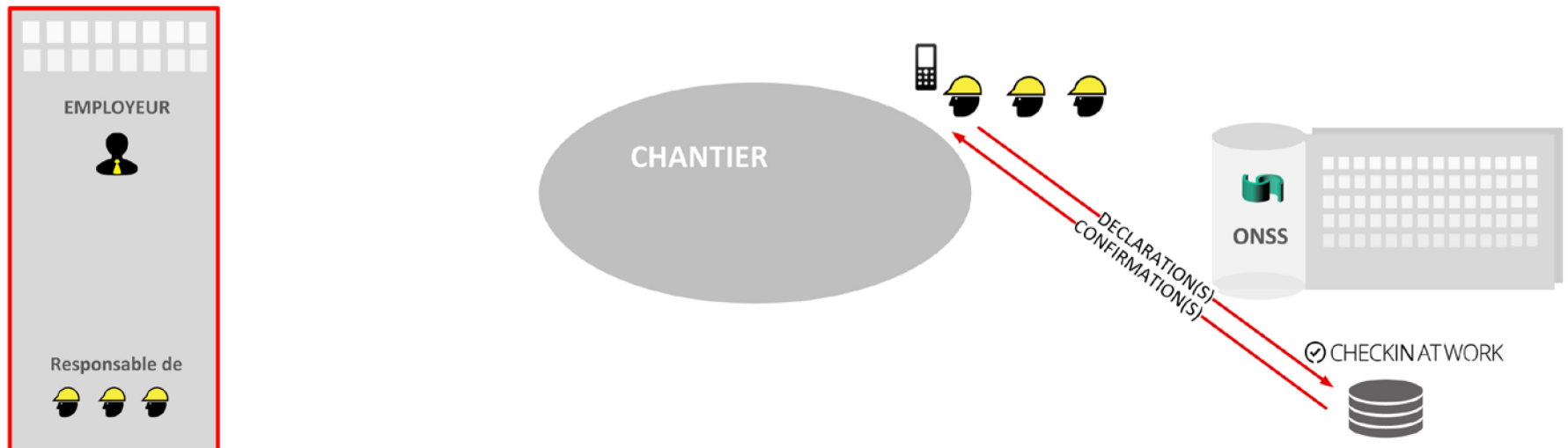
Canaux d'enregistrement

Enregistrement mobile: comment ça fonctionne?



Canaux d'enregistrement

Enregistrement mobile: comment ça fonctionne?



Passerelle

Prévoir PC sur le lieu de travail sur lequel tout le monde peut s'enregistrer par eID et n° Limosa



Entrepreneur déclarant

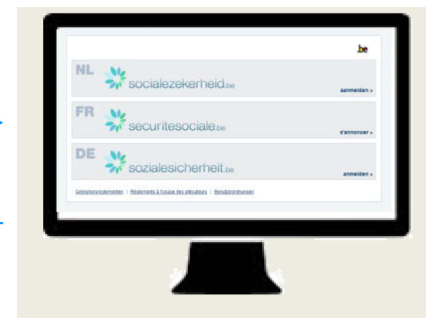
Initialiser lieu
de travail



Employé

Enregistrer

Prochain



Passerelle - DEMO



Sélection du lieu de travail pour le Check-in

Sélectionnez un lieu de travail

[http://dx.doi.org/10.1089/jocm.2016.0075](#), Original Manuscript, 14 APRIL 2016; Accepted, 17



Numéro du lieu de travail

XXXXXXXXXXXX
Vlaanderen 17
1420 Ixelles Talleud

[Changer le lieu de travail](#)

Procédez au check-in

Avec votre e-ID

Veuillez insérer votre carte d'identité

Continuer

Avec votre numéro de registre national



Continuer

Avec votre numéro Limosa ?

Continuer

[Déclaration Limosa oubliée?](#)

DEENNLFR

CHECKIN AT WORK

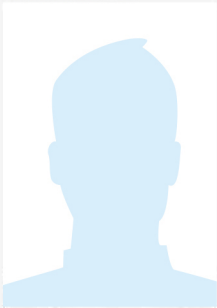
MONTAGNE ET PAYS
BCE : 00000000000000000000

Numéro du lieu de travail

XXXXXXXXXXXX
Nieuwberg 12
1420 Broux l'Alleud

[Changer le lieu de travail](#)

Travailleur



Pascal Joseph Poelen

Numéro de registre national : 01.04.14.300.00

Sélectionnez votre employeur

STAMNUMMER 00000000000000000000

MATRICULE 00000000000000000000

Ajouter une entreprise

Check-in

Passerelle

De quoi avez-vous besoin?

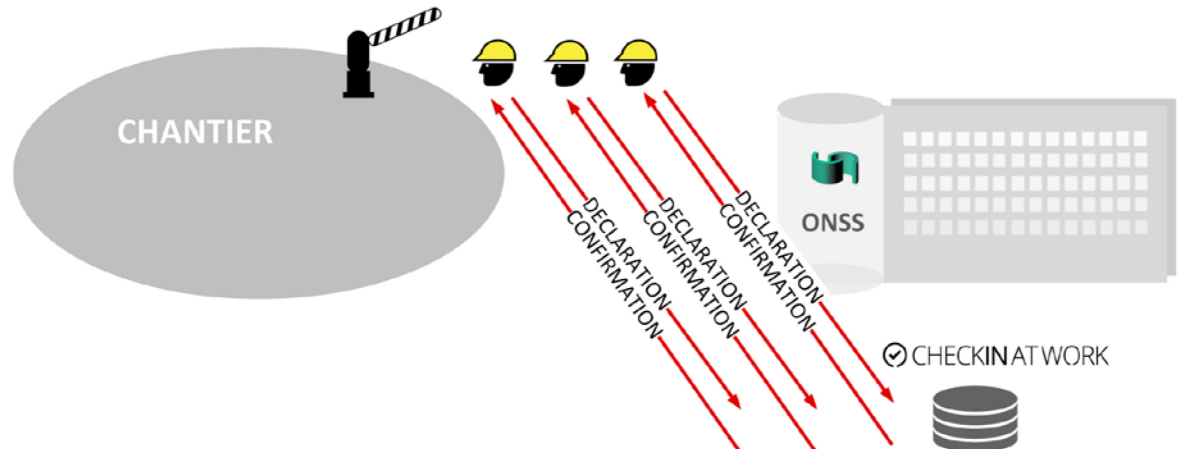
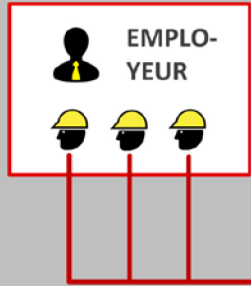
- PC sur le lieu de travail
- Connexion internet
- Lecteur eID

Seul l'entrepreneur déclarant ou un de ses employés peut initialiser le lieu de travail

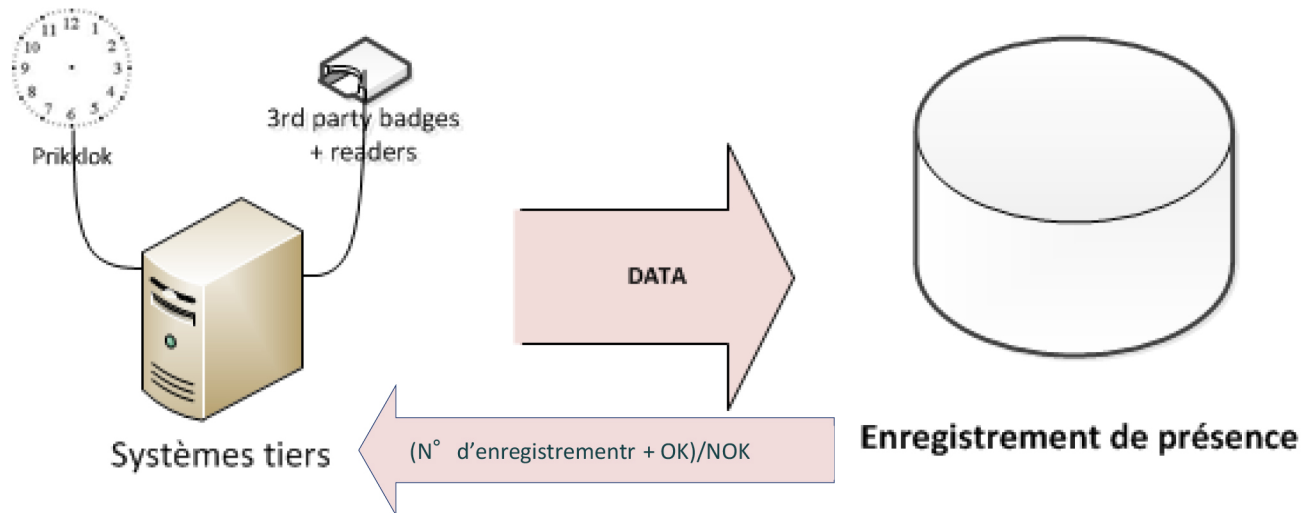


Canaux d'enregistrement

Passerelle: comment ça fonctionne?



Webservice



- Pour intégration avec propres systèmes d'enregistrement
 - Track and Trace
 - Badge sur lieu de travail
 - Planning (max. 1 jour à l'avance)
- **Fonctionnalités** - Enregistrer et Annuler



Webservice

- De quoi avez-vous besoin?
 - Développements propres pour intégration du webservice dans vos systèmes
 - Certificat de sécurité

1. Demande accès sécurisé au Portail ONSS
2. Demande certificat Global Sign
(Par <https://www.globalsign.eu/personalsign/personalsign3-pro/>)
3. Création d'un utilisateur technique:

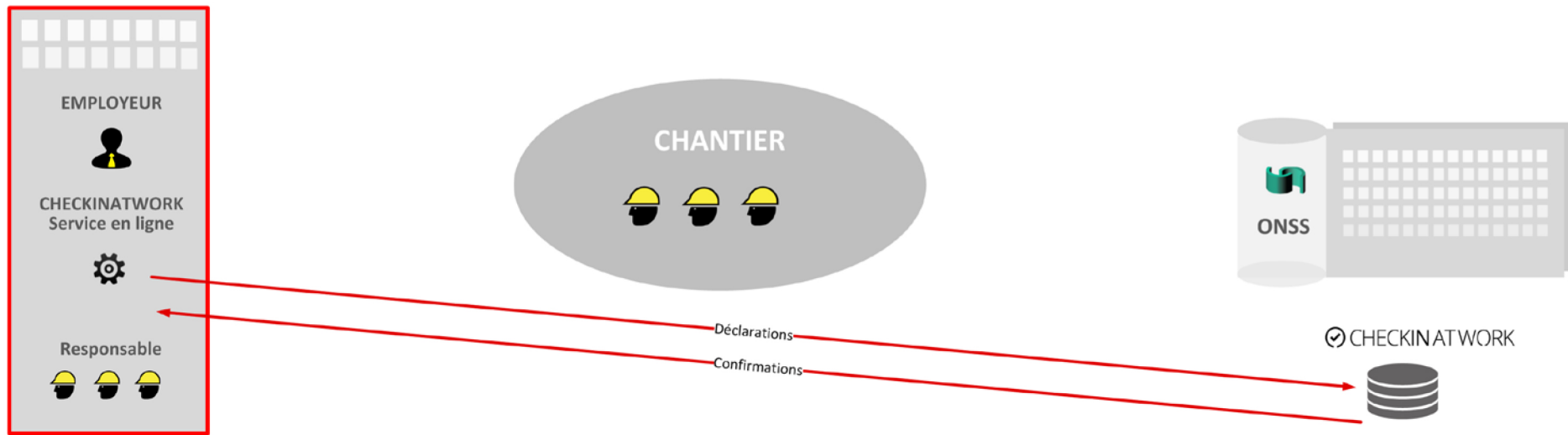
SPECIFICATION

http://content.eranova.fgov.be/ONSS-RSZ/WS_checkinetwork.zip



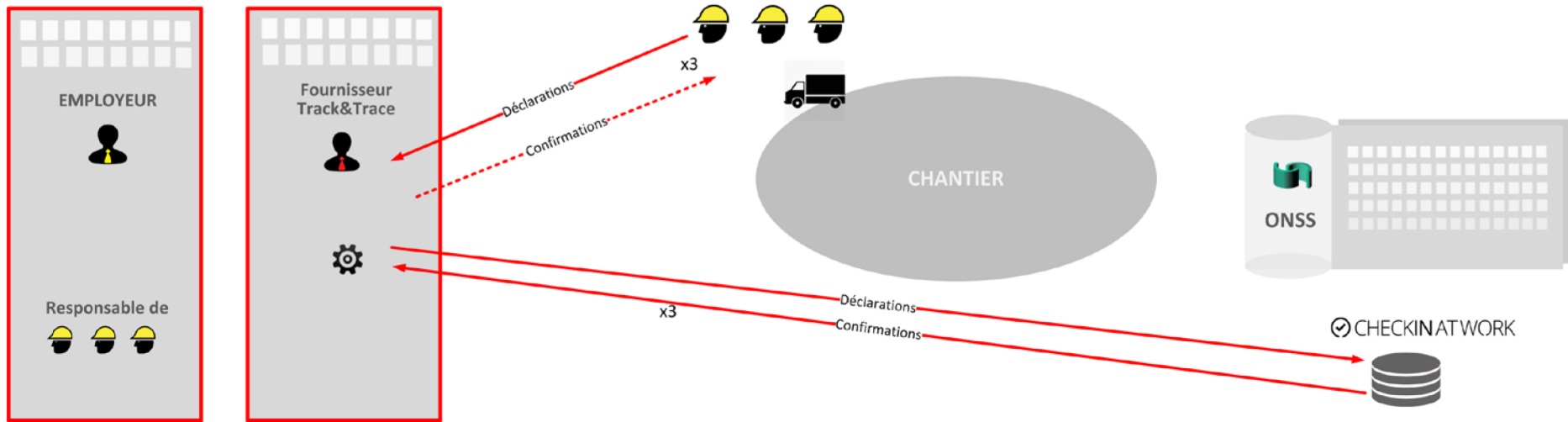
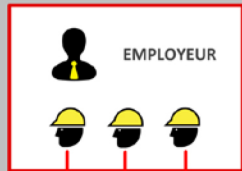
Canaux d'enregistrement

Webservice: Planning



Canaux d'enregistrement

Webservice: track & trace / badge





Aperçu

- Principes
- Lien avec la « Déclaration de travaux »
- Contexte, acteurs et données
- Canaux d'enregistrement
- **Consultation**
- Responsabilités
- Organisation pratique
- FAQ



Consultation d'enregistrements

Qualité définit les possibilités de consultation

- Donneur d'ordre, entrepreneur déclarant, employeur, indépendant, employé ...

Différents **paramètres/critères** disponibles

- Période, lieu de travail, NISS, statut, ...

Par **desktop** (employeur, indépendant et employé) ou **mobile** (employeur, indépendant)

NL FR DE Uitloggen .be

CHECKIN AT WORK

Mijn registraties Registraties per werkplaats + Nieuwe registratie

Sept 2013 Alle werkplekken Werknemers (3) All Status Reset all

Selecteer een periode

Van tot

of

Selecteer een periode

Mei 2013

Wk Ma Di Wo Do Vr Za Zo

21 25 26 27 28 29 30 1

22 2 3 4 5 6 7 8

23 9 10 11 12 13 14 15

24 16 17 18 19 20 21 22

25 23 24 25 26 27 28 29

26 30 31 1 2 3 4 5

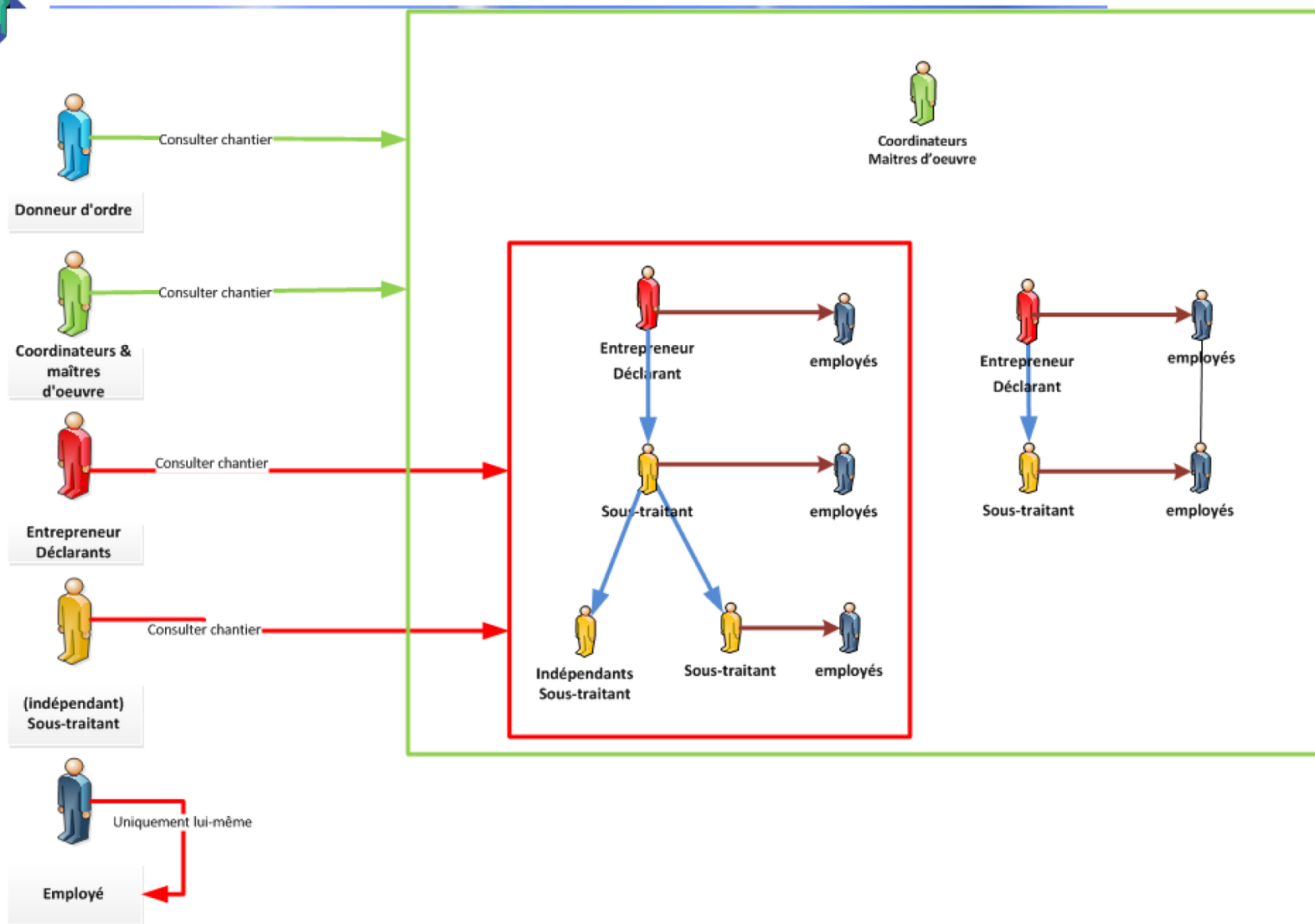
Zoek in tabel naar werkplek, naam, insz, rol, kanaal, ...

1 - 10 van 37 in totaal

Rol	Wanneer	Kanaal	Status
Veiligheidsconsulent	12 Mei 2013 - 07:45	eID	✓

Consultation

Consultation des enregistrements d'un lieu Qui voit quoi ?



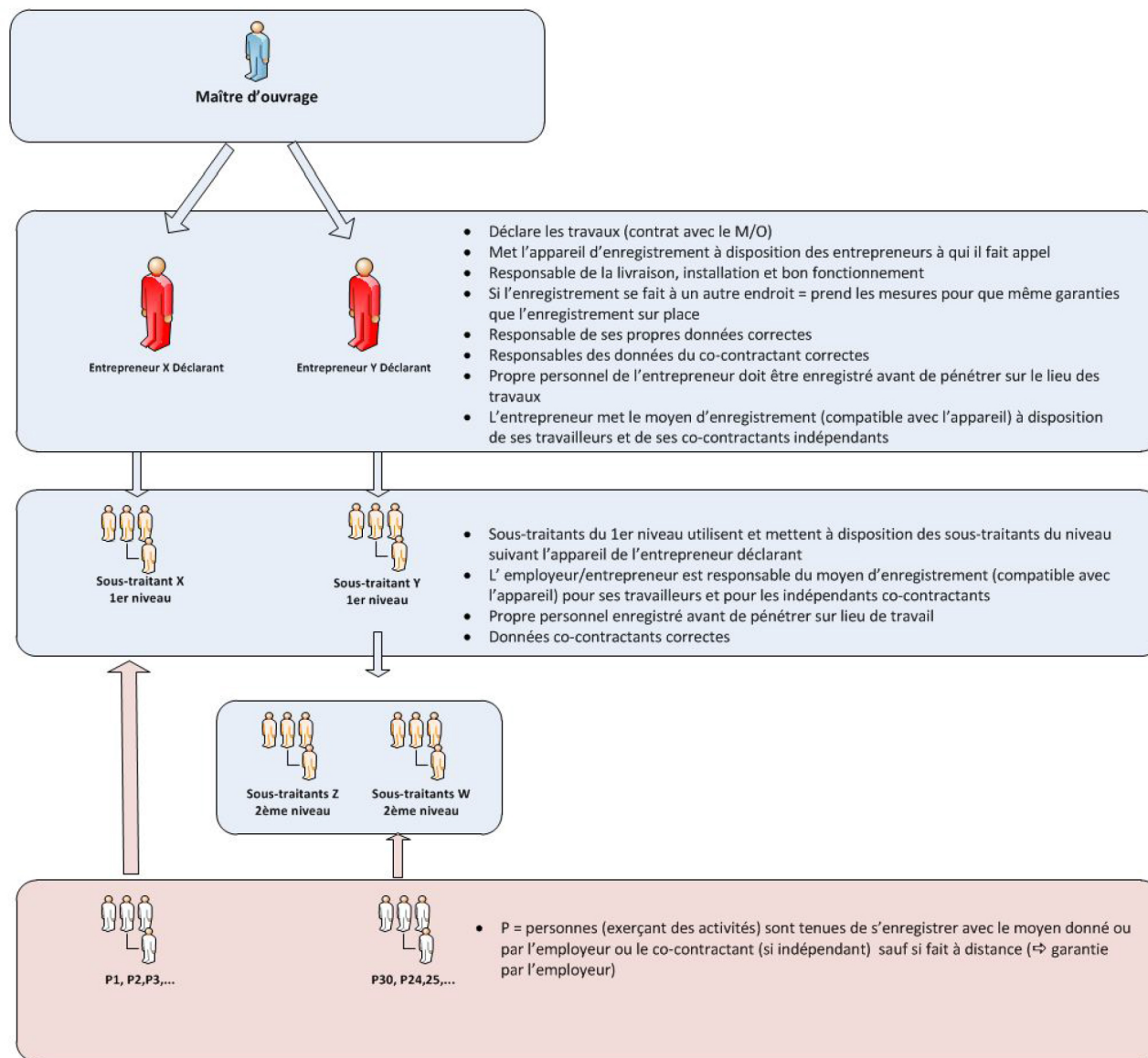


Aperçu

- Principes
- Lien avec la « Déclaration de travaux »
- Contexte, acteurs et données
- Canaux d'enregistrement
- Consultation
- **Responsabilités**
- FAQ
- Organisation pratique



Responsabilités





Aperçu

- Principes
- Lien avec la « Déclaration de travaux »
- Contexte, acteurs et données
- Canaux d'enregistrement
- Consultation
- Responsabilités
- **Organisation pratique**
- FAQ



Comment vous organiser en tant qu'entrepreneur déclarant?

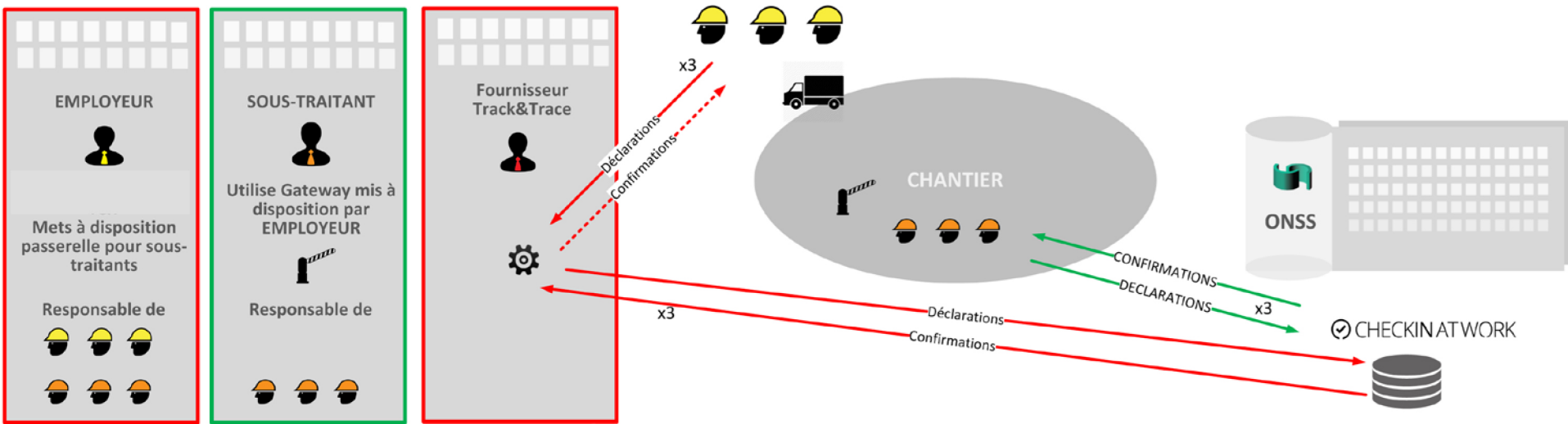
- Choisissez le meilleur canal pour votre entreprise.
 - Eventuellement par contact avec fournisseur IT
- Vous pouvez décider pour chaque sous-traitant quelle procédure sera implémentée.
 - Vous définissez contractuellement si c'est fait par vous ou non
- Vous êtes responsable de:
 - Vos employés
 - Ceux de vos sous-traitants.



Organisation pratique

Employés de l'entrepreneur par Track&Trace/Badge

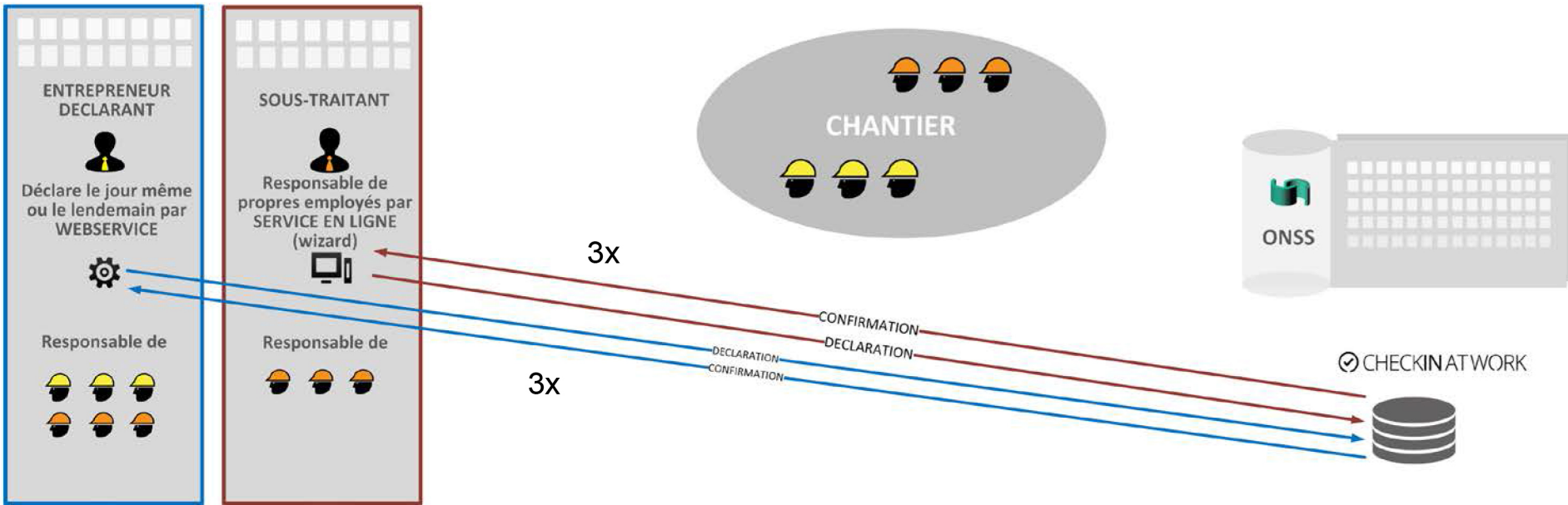
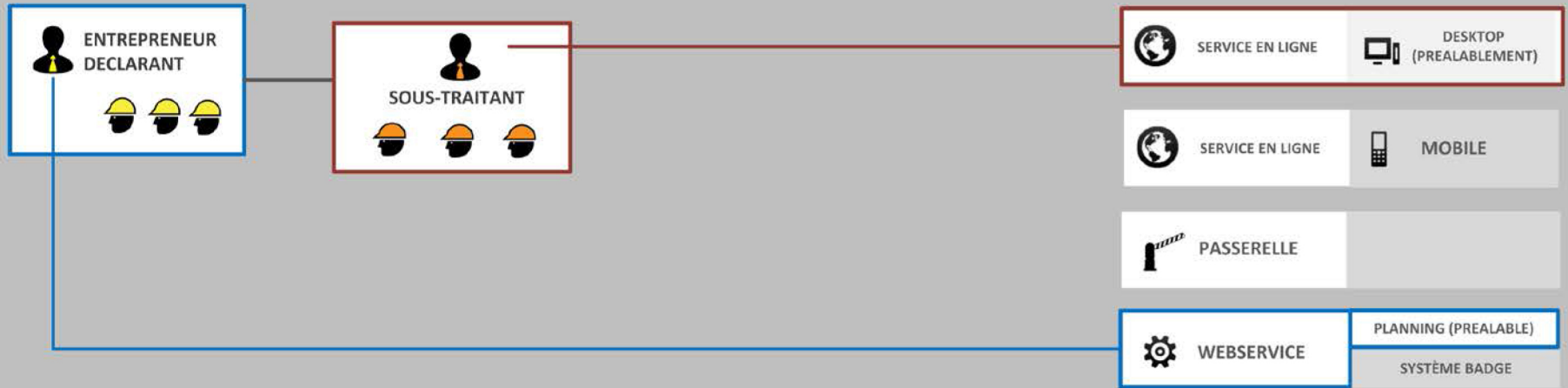
Employés du sous-traitant par passerelle



Organisation pratique

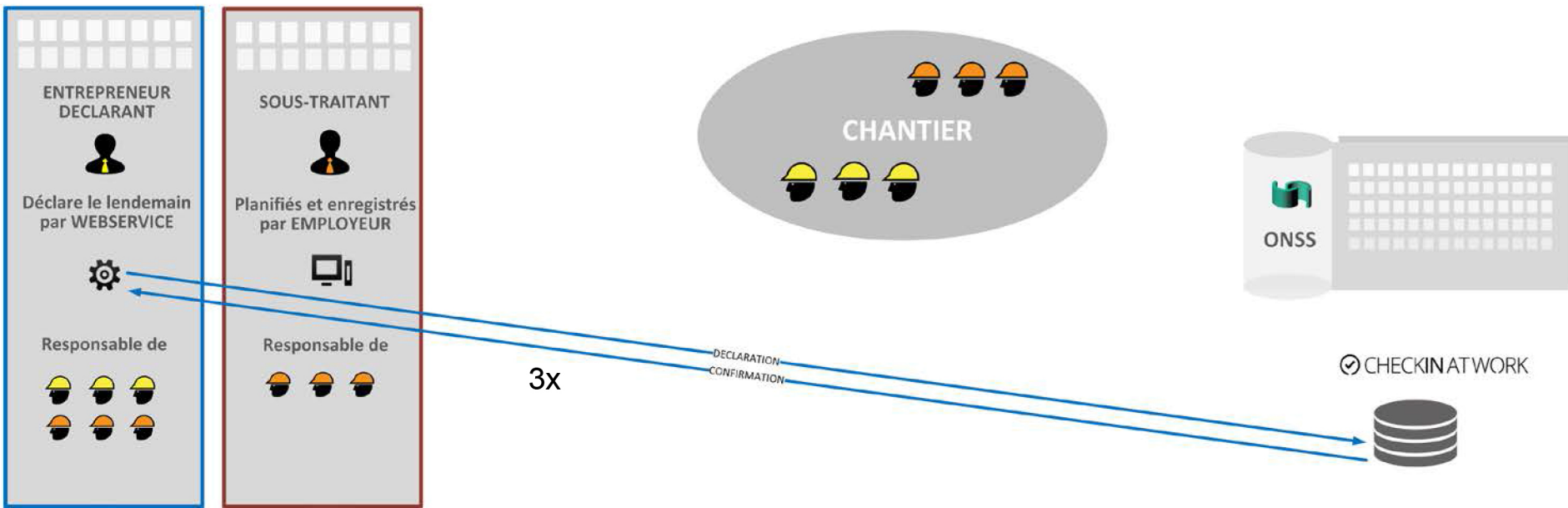
Employés de l'entrepreneur par outil de planning(Webservice)

Employés du sous-traitant par service en ligne



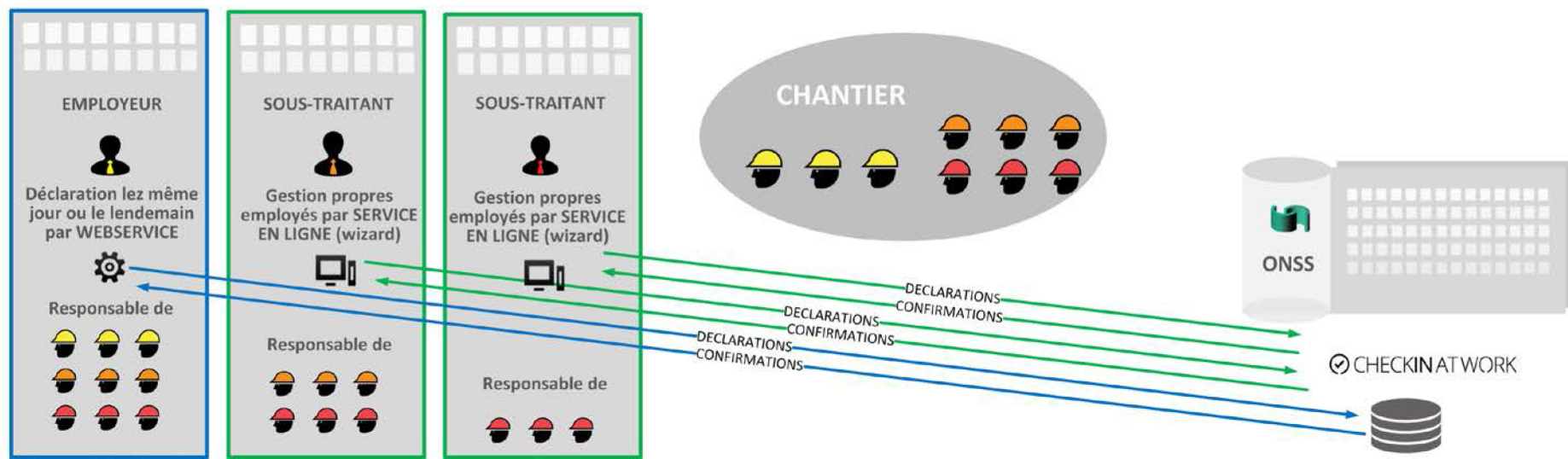
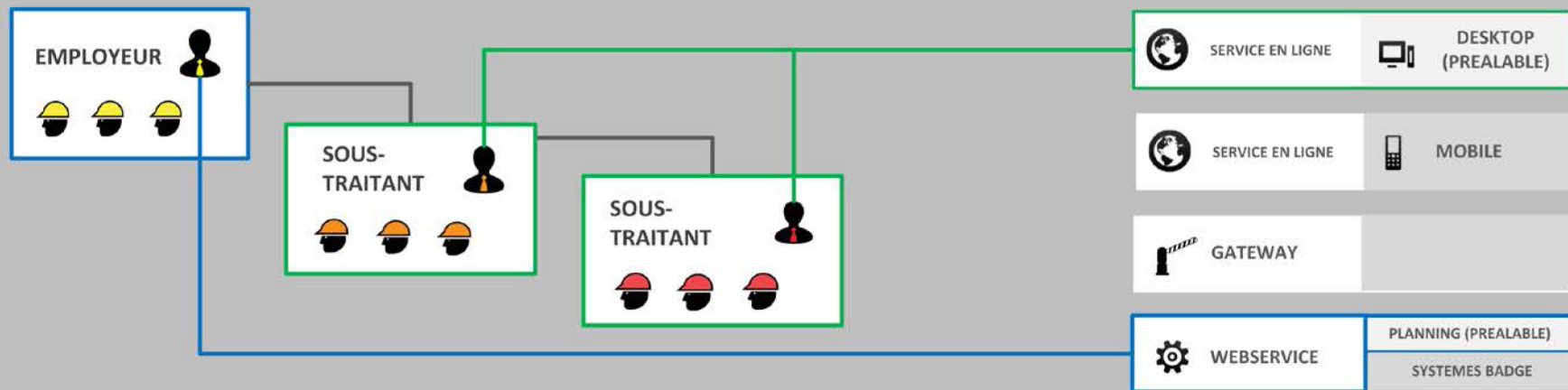
Organisation pratique

Employés de l'entrepreneur par outil de planning (Webservice)
Employés du sous-traitant également par entrepreneur



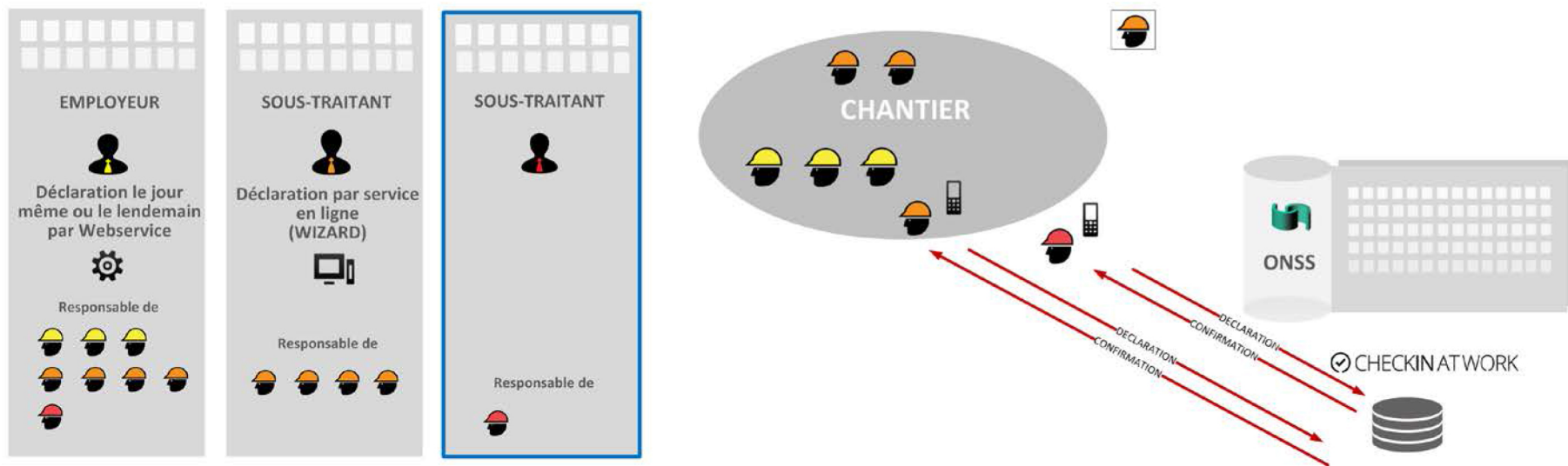
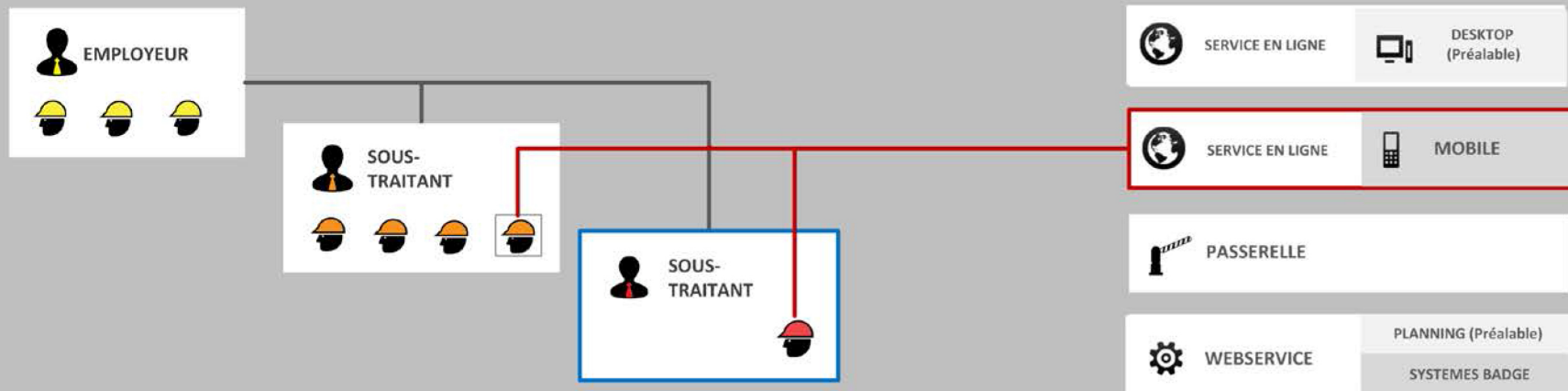
Organisation pratique

Employés de l'entrepreneur par outil de planning(Webservice)
Employés des sous-traitants par leur employeur



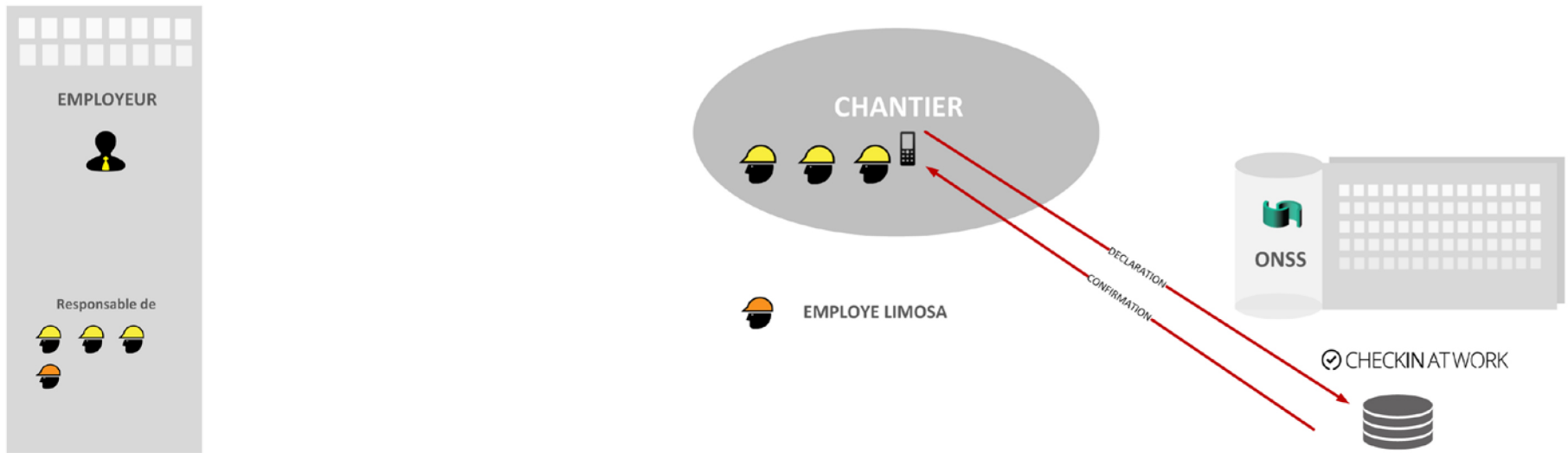
Organisation pratique

Visite inattendue/ remplacement last minute / urgence



Organisation pratique

Attention: Employé Limosa ne peut pas s'enregistrer lui-même





Aperçu

- Principes
- Lien avec la « Déclaration de travaux »
- Contexte, acteurs et données
- Canaux d'enregistrements
- Consultation
- Responsabilités
- Organisation pratique
- **FAQ**





FAQ

- Comment sont informées les personnes concernées ?
- Comment déclarez un contrat cadre?
- Comment déclarer un contrat d'une durée indéterminée ?
- Comment déclarer des travaux en régie?

...

>> Plus de questions : Portail de la sécurité sociale





QUESTIONS ET CONTACT

PAR TELEPHONE

ERANOVA 02/511.51.51

A PARTIR DE 1 MARS

DE LUNDI A VENDREDI, DE 7H00 20H00

PAR MAIL

NL : CONTACTCENTER@ERANOVA.FGOV.BE

FR : CENTREDECONTACT@ERANOVA.FGOV.BE

